



Paris, le 19 octobre 2015

Compte-rendu de la première réunion du comité de pilotage relatif à l'étude sur l'accès à l'hébergement et au logement des personnes sortant de détention ou placées sous main de justice

DiHAL vendredi 2 octobre 2015

Participants :

Elise ALLAVENA, Dgcs
Mathilde BIBES, Dpjj
Laura BREMONDY, Croix-Rouge Française
Nicolas CAZENAVE, Cerema
Sami CHAYATA, DiHal
Chansia EUPHROSINE, Croix-Rouge Française
Christian FOURNIER, Fédération Citoyens et Justice
Elsa HAJMAN, FNARS
Jean-Pierre LAFITTE, CIPD
Stéphanie LASALLE, Fédération Citoyens et Justice
Jean-José LOPEZ, DAP
Aldo MAGGIORE, CCPA
Ghislaine MUNOZ, Cerema

Valérie Pelisson, Esperer 95
Philippe RONGERE, Etape
Nathalie SNOECK, Alfadi
Maryse SYLVESTRE, USH
Véronique TIRODE, AERS
Nadine TRIVIDIC, DRIHL
Ghazi ZAROUI, Dgcs

Excusés :

Lucie ASMANN, Soliha
Cécile CARDOT, DHUP
Lionel LECOMTE, DFSPiP de Dordogne
Matthieu PHILIPPE, DAP
Stephanne REVERRE-GUEPRATTE, DDCS 54

Rappel des points à l'ordre du jour

- Présentation de l'étude et de ses objectifs.
- Présentation des principaux enseignements des entretiens exploratoires.
- Validation de la méthodologie à employer.
- Validation des expériences à valoriser.

L'étude: contexte et objectifs

L'étude relative à l'accès au logement et à l'hébergement des sortant de détention et personnes placées sous main de justice s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de travail initiée par la DiHal et ses partenaires sur

sur l'accès au logement et aux dispositifs de droit commun des sortant d'établissements pénitentiaires. Que ce soit au travers des travaux menés sur l'articulation entre SPIP et SIAO ou du soutien aux actions dites innovantes dans le cadre de l'appel à projets innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement.

Cette étude s'appuie sur deux constats:

- une problématique peu documentée malgré une diversité de travaux portant sur les sortant d'établissements pénitentiaires.
- l'absence de connaissance des expériences locales et de leurs enseignements, malgré de nombreuses initiatives portées par l'État, les associations, les acteurs de la justice, les collectivités territoriales etc.

Les objectifs de cette étude visent donc à:

- Améliorer la connaissance des besoins des personnes sortant d'établissement pénitentiaire ou placées sous main de justice.
- Identifier les réponses existantes dans le domaine de l'hébergement et du logement.
- Valoriser et analyser 5 à 6 expériences locales.
- Esquisser des propositions d'amélioration de ces réponses et initiatives locales.

Les échanges autour de cette étude permettront également de mener une réflexion partagée et de contribuer à la définition d'un langage commun sur ce sujet.

Les principaux enseignements de la phase exploratoire

Présentation PowerPoint en annexes.

Dans le but d'affiner la connaissance du public concerné par l'étude et de sérier les principaux enjeux liés à l'accès à l'hébergement et au logement des sortant de détention et personnes placées sous main de justice, le CEREMA, maître d'oeuvre de l'étude, a procédé à une phase exploratoire consistant en une série d'entretiens avec des têtes de réseaux associatives (Fédération citoyens et justice et Fnars) et services d'administrations centrales et déconcentrées (DAP, DGCS, DISP et SPIP).

De cette phase préparatoire, 3 points saillants ont été identifiés:

- Une hétérogénéité des publics à laquelle correspond une diversité de besoins en hébergement / logement et de coopérations à créer (personnes en attentes de jugement, personnes condamnées sans incarcération, personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, personnes en fin de peine, les mineurs et jeunes majeurs).
- Un accompagnement adapté à la personne qui puisse intégrer les enjeux liés à l'articulation entre le temps judiciaire et le temps social, à la prévention des risques de ruptures (notamment la santé) et à l'interdépartementalité.
- La coordination de l'ensemble des partenaires autour des besoins de la personne pour faciliter la sortie de détention et la continuité de prise en charge.

Choix des expériences à étudier

Liste des expériences retenues en annexes

Le CEREMA présente une liste de 51 actions recensées lors de la phase exploratoire auprès des acteurs. Elle est catégorisée selon 8 grands thèmes: accompagnement social, préparation à la sortie, partenariats, santé, longues peines, maintien du domicile, publics "spécifiques", autres.

La Dihal précise que les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets innovation sociale feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation spécifique.

Une partie des membres du comité de pilotage exprime sa difficulté à disposer d'un pouvoir de décision en raison des intérêts qu'elle peut rencontrer.

La Dihal en lien avec le CEREMA soumettra donc à la validation du comité de pilotage 6 actions à étudier, à partir de la liste présentée, qui sera notamment complétée par des projets identifiés par le CIPD. Ces actions seront proposées sur la base des critères de sélection suivants: équilibre territorial, dynamique partenariale, transversalité, capacité du projet à être modélisé, pérennité du projet.

Pour chacune des expériences retenues, le CEREMA produira une fiche d'analyse et de valorisation.

Calendrier et perspectives

Il est prévu une nouvelle réunion du comité de pilotage au premier trimestre de l'année 2016.

Conformément aux attentes du comité de pilotage, la Dihal s'engage à effectuer une enquête auprès de l'ensemble des porteurs de projets identifiés par le CEREMA afin d'avoir la connaissance la plus large des dispositifs existants.

Il est évoqué par la Dihal la possibilité d'organiser une journée nationale d'échanges sur l'accès au logement et à l'hébergement des sortant de détention et personnes placées sous main de justice dans le cadre de ses ateliers mensuels.